

CREATION / REPRISE D'ENTREPRISE

Vos compétences entrepreneuriales validées par la certification « Construire et conduire un projet entrepreneurial » enregistrée au répertoire spécifique de la CNCP



Codes CPF
236693
ou 203

Formation pragmatique et concrète basée sur la réalité de la petite entreprise et les besoins des futurs chefs d'entreprise visant la certification « Construire et conduire son projet entrepreneurial » (jury de fin de formation).

OBJECTIFS

- Acquérir la méthodologie, les outils et les connaissances nécessaires pour mener à bien son projet.
- Valider les conditions de viabilité et de réussite de son projet
- Obtenir une certification officielle - Développer ses compétences entrepreneuriales.
- Finaliser son projet et préparer le démarrage de son entreprise (suite de parcours).

PUBLIC

- **Créateurs ou repreneurs d'entreprise** : artisans, commerçants, professions libérales, entreprises de services, fabrication, start-up...
 - **Futurs dirigeants de TPE/PME ou responsables de centres de profit**
-
- Demandeurs d'emploi, bénéficiaires CSP, salariés, chefs d'entreprises

PROGRAMME



La formation « Construire et conduire mon projet entrepreneurial » constitue le socle du parcours de formation du créateur. Elle est suivie du module « Finaliser son projet et se lancer ».

● ORGANISER MON PROJET D'ENTREPRISE

- Les étapes : du projet à la création, diagnostic du projet, plan d'actions
- Le référentiel « Construire et conduire un projet entrepreneurial » et les modalités de certification
- Jeu d'entreprise : manager et gérer l'entreprise - rôle du chef d'entreprise
- Préparer son business plan avec BGE Pro[®], outil collaboratif en ligne

● MARCHÉ ET STRATÉGIE COMMERCIALE

- La démarche marketing : préparer son étude de marché
- Evaluer un chiffre d'affaires et des objectifs commerciaux réalistes
- Construire ma stratégie marketing et préparer mon plan d'actions commerciales

● RÉUSSIR MA COMMUNICATION

- Comment s'y prendre : la méthode et les erreurs à éviter
- Définir un plan de communication adapté
- Réussir ses supports de communication

● GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

- Evaluer les conditions de faisabilité et maîtriser la rentabilité de l'entreprise (modèle économique, calcul des coûts, seuil de rentabilité)
- Comprendre le compte de résultat et le bilan
- Budget prévisionnel : préparer son business plan avec BGE Pro[®]
- Bien financer son projet : aides, prêts, besoin en fonds de roulement

● LES ASPECTS JURIDIQUES, FISCAUX ET SOCIAUX DE LA TPE

- Identifier les différents statuts juridiques, régimes fiscaux et sociaux et leur impact pour faire un choix
- Responsabilité du dirigeant, couverture sociale, imposition du chef d'entreprise
- Formalités de création : les obligations comptables, l'organisation administrative

MAITRISER SON PROJET : LE JURY

- Atelier business plan et entraînement à la présentation orale
- Soutenance devant le jury pour la certification : présenter clairement et aisément son projet, argumenter ses choix, convaincre sur sa vision et ses capacités entrepreneuriales.

Suite de parcours
«Finaliser son projet
et se lancer»

A partir des conditions de viabilité et de réussite validées dans «**Construire et conduire mon projet entrepreneurial**», vous finalisez votre projet et préparez le démarrage de l'entreprise :

- **Développer mon chiffre d'affaires** : finaliser l'étude de marché, préciser le calcul du chiffre d'affaires prévisionnel, préciser le plan d'actions commerciales, mettre en place une stratégie marketing et marketing digital, maîtriser les fondamentaux de la négociation commerciale.
- **Créer et pérenniser la TPE** : finaliser le business plan, valider les conditions d'équilibre financier, optimiser son financement et son plan de trésorerie, négocier avec les organismes bancaires.
- **Se lancer, créer, démarrer, piloter l'entreprise** : cadre juridique, organisation administrative pratique de l'entreprise.

PRÉ REQUIS

- Maîtriser la langue française écrite et orale, les techniques opératoires (calcul) et l'outil informatique
- Avoir un projet de création/reprise défini dont la faisabilité a été pré-validée
- Un investissement personnel est nécessaire pour construire/finaliser le projet

DURÉE

- Parcours entrepreneurial : **180 heures** (hors modules complémentaires)
- Formation socle «Construire et conduire un projet entrepreneurial»
 - Suite de parcours «Finaliser son projet et se lancer»
 - Modules optionnels (selon lieux) : comptabilité et analyse financière, agir sur la relation client

CALENDRIER & SESSIONS

Toulouse du 27/10 au 15/12/20** , du 03/03/2021 au 20/04/2021**
Montpellier du 27/05 au 03/07** , du 16/09 au 27/10*

sous réserve de modifications

* Financement Région

** Financement CPF /CSP /Autre

VALIDATION

Certification «**Construire et conduire un projet entrepreneurial**» enregistrée au Répertoire Spécifique (ex « Inventaire CNCP»).

SÉLECTION & INSCRIPTION

- Réunion d'information : inscription en ligne sur formation.bgeso.fr à «Réunions information»
- Sélection sur dossier de candidature (formation.bgeso.fr à «entrepreneuriat») et entretien individuel.

COÛT FINANCEMENT

- Devis personnalisé selon programme suite à un entretien de positionnement
- CPF : Compte personnel Formation, consultez votre compte : moncompteformation.gouv.fr
- Financement personnel, frais établissement future entreprise
- Employeur (plan de formation, reconversion..)
- Nous consulter pour toute situation particulière (demandeur d'emploi, CSP..)
- En Occitanie, possibilité de financement par la Région : nous contacter



CONTACT

BORDEAUX
05 56 87 23 75
bge33@creer.fr

TOULOUSE
05 61 61 45 10
formationbgeso@creer.fr

MONTPELLIER
04 67 58 48 45
bge.montpellier@creer.fr

N° d'activité de formation professionnelle : 73 31 00267 31

Plus de 300 000 entreprises ont été créées en France avec l'appui de BGE. Chaque année, en France, 28 000 entreprises sont accompagnées dans leur développement par BGE.



Formation BGESO

formation.bgeso.fr